



APPEL À CANDIDATURES 2024-2027

INTITULE DU DOCTORAT : DOCTORAT EN SCIENCES AVIAIRES DE L'UNIVERSITE DE LOME

<p align="center">OBJECTIFS GENERAUX DU DOCTORAT</p> <p>Le doctorat résulte d'un travail de recherche de trois années et qui mène à la soutenance.</p> <p>A cet effet, ce programme de doctorat en sciences aviaires du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer et améliorer la création de capacité dans le secteur avicole en Afrique occidentale et centrale afin de consolider la sécurité alimentaire ; - développer et améliorer la qualité des produits à base de volaille ; - renforcer le développement de la filière avicole en Afrique occidentale et centrale ; - mettre en place un programme régional de formation doctorale dans les sciences aviaires ; - renforcer la collaboration entre les parties prenantes en sciences aviaires. 	<p align="center">APERÇU DU PROGRAMME</p> <p>Le temps requis pour la formation doctorale en Sciences Aviaires est 6 semestres (formation présentielle : 2 semestres, activités de recherche, rédaction et à la soutenance de la thèse : 4 semestres).</p> <p>Programme à consulter sur le site du CERSA : http://www.cersa.togo.org</p>	<p align="center">LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p align="center">Courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresses suivantes : floradelali2024@gmail.com werepit@hotmail.com</p> <p>Copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après sélection.</p>
<p align="center">OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION</p> <p>Au terme de la formation les connaissances et compétences acquises devraient permettre aux étudiants d'être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se focaliser sur la mise à niveau des compétences et l'innovation de pratiques avicoles dans les pays d'origine ; - faire des investigations sur les aspects socio-économiques de la production avicole dans les pays de l'Afrique occidentale et centrale par le biais des divers programmes de recherche ; - jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la filière avicole ; - avoir des aptitudes personnelles et interpersonnelles, des compétences personnelles et professionnelles ; - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées. 	<p align="center">CONSTITUTION DU DOSSIER</p> <p>Les candidats au programme de doctorat en sciences aviaires doivent fournir les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une (01) demande motivée de deux (02) pages adressées au président de l'université de Lomé sur le background et champ d'intérêt du candidat ; - une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestations de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent) ; - un (01) curriculum vitae détaillé ; - une (01) version électronique et une copie dure du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial ; - trois (03) lettres de recommandation dont celle de son directeur de mémoire de master ou DEA et de son superviseur ayant suivi ses travaux de 	<p align="center">DATE DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p align="center"><i>Du 24 avril au 15 juillet 2024</i></p> <p align="center">PROCEDURE DE SELECTION</p> <p align="center"><i>La Présélection L'Entretien Individuel La Sélection Définitive</i></p> <p align="center"><i>Du 06 au 29 août 2024</i></p>

PUBLIC CIBLE

La thèse de doctorat en Sciences aviaires est destinée aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme d'étude approfondie (DEA) ou diplôme de Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

L'entrée au programme international/régional de doctorat en sciences aviaires est soumise aux critères suivants :

- être titulaire d'un diplôme d'étude approfondie (DEA) ou d'un diplôme de Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir au moins 12/20 de moyenne générale ;
- avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis.

LANGUES DE TRAVAIL

Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire, tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.

NB :

- Pour les candidats des pays anglophones : cours de français offerts.
- Pour les candidats des pays francophones : cours d'anglais offerts.

recherche antérieurs ;

- trois (03) références ;

- une (01) version PDF du résumé de son mémoire de master ou DEA.

Candidats détenteurs des diplômes étrangers à l'Université de Lomé

Ajouter une attestation d'homologation de diplômes.

DAAS-UL : (www.univ-lome.tg)

NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Lomé, le

23 AVR 2024

Le Président de l'Université de Lomé,

Professeur Adama Mawulé KPODAR

RESULTATS DE SELECTION

02 septembre 2024



**INTITULE DU MASTER : MASTER INTERNATIONAL/REGIONAL EN SCIENCES AVIAIRES
(MIRSA-CERSA/UL)**

TYPE DE MASTER : RECHERCHE

<p>OBJECTIFS GENERAUX DU MASTER</p> <p>Le master résulte d'un travail de recherche de deux années et qui mène à la soutenance.</p> <p>A cet effet, ce programme de master en sciences aviaires du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offrir aux meilleurs étudiants un environnement intégré d'apprentissage à l'intérieur duquel ils vont acquérir des aptitudes professionnelles et scientifiques ; - créer les capacités humaines nécessaires pour soutenir la filière avicole dans leurs pays ou régions tant sur le plan professionnel que de la recherche. 	<p>CONDITIONS D'ELIGIBILITE</p> <p>L'entrée au programme international/régional de master en sciences aviaires est soumise aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'une licence, d'une maîtrise, d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent en agronomie, sciences animales, agroéconomie, physiologie animale, ou tout autre diplôme équivalent ; - avoir au moins 12/20 de moyenne générale ; - avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis. 	<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresses suivantes : floradelali2024@gmail.com werepit@hotmail.com</p> <p>Copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après sélection.</p>
<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION</p> <p>Au terme de la formation au CERSA, les étudiants devraient être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser à l'aide d'outils appropriés le potentiel et les contraintes auxquels est confronté la filière avicole dans les pays d'origine ; - synthétiser les bases de connaissances relatives aux nouvelles stratégies de management pour aider à améliorer les capacités techniques, organisationnelles et de management de la filière 	<p>CONSTITUTION DU DOSSIER</p> <p>Les candidats au programme de master en sciences aviaires doivent fournir les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une (01) demande motivée adressée au président de l'université sur le background et champ d'intérêt du candidat ; - une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent) ; - un (01) curriculum vitae détaillé ; 	<p>DATES ET HEURES DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p><i>Du 24 avril au 15 juillet 2024</i></p> <p>Matin : 07 H 30 à 12 H 00 Après-midi : 14 H 30 à 17 H 00</p>

<p>dans les pays respectifs des candidats ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la filière avicole ; - aider à renforcer la collaboration entre les universités africaines parties prenantes au présent programme ; - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées. 	<ul style="list-style-type: none"> - une (01) version électronique et copie physique du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial ; - deux (02) lettres de recommandation ; - trois (03) références. <p>Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé</p>	<p>PROCEDURE DE SELECTION</p> <p>Présélection Entretien Individuel Sélection Définitive et Résultats</p> <p><i>Du 01 au 29 août 2024</i></p>
<p>PUBLIC CIBLE</p> <p>Le master en sciences aviaires est destiné aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme de Licence en Sciences Animales, du diplôme d'Ingénieurs Agronome ou tout autre diplôme équivalent.</p>	<p>Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme.</p> <p>DAAS-UL (www.univ-lome.tg)</p> <p><i>NB : 40 % des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</i></p>	<p>RESULTATS DE LA SELECTION</p> <p><i>02 septembre 2024</i></p>
<p>APERÇU DU PROGRAMME</p> <p>Durée de la formation : 4 semestres sans prorogation. Programme à consulter sur le site du CERSA : http://www.cersa.togo.org</p>	<p>Lomé, le 23 AVR 2024</p>	
<p>LANGUES DE TRAVAIL</p> <p>Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire, tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.</p> <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Candidats des pays anglophones : cours de français offerts ;</i> - <i>Candidats des pays francophones : cours d'anglais offerts.</i> 	<p>Le Président de l'Université de Lomé,</p>  <p><u>Professeur Adama Mawulé KPODAR</u></p>	



**INTITULE DU MASTER : MASTER INTERNATIONAL/REGIONAL EN SCIENCES ANIMALES,
BIOETHIQUE ET BIEN-ETRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES (MIRSAB-CERSA/UL)**

TYPE DE MASTER : RECHERCHE

<p>OBJECTIFS GENERAUX DU MASTER</p> <p>Le master résulte d'un travail de recherche de deux années et qui mène à la soutenance.</p> <p>A cet effet, ce programme de master en Sciences Animales, Bioéthique et Bien-être des Animaux/Domestiques du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offrir aux meilleurs étudiants un environnement intégré d'apprentissage à l'intérieur duquel ils vont acquérir des aptitudes professionnelles et scientifiques ; - créer les capacités humaines nécessaires pour soutenir la filière avicole dans leurs pays ou régions tant sur le plan professionnel que de la recherche ; - offrir des cadres en sciences animales ayant une bonne compréhension des rapports homme-animal et du bien-être des animaux. 	<p>APERÇU DU PROGRAMME</p> <p>Durée de la formation : 4 semestres sans prorogation.</p> <p>Programme à consulter sur le site du CERSA : http://www.cersa.togo.org</p>	<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresses suivantes : floradelali2024@gmail.com et werepit@hotmail.com</p> <p>Copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après sa sélection.</p>
<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION</p> <p>Au terme de la formation au CERSA, les étudiants devraient être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les théories en sciences et production animale, les 	<p>CONSTITUTION DU DOSSIER</p> <p>Les candidats au programme de master en Sciences Animales, Bioéthique et Bien-être des Animaux Domestiques doivent fournir les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une (01) demande motivée adressée au président de l'université sur le background et champ d'intérêt du candidat ; - une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent) ; - un (01) curriculum vitae détaillé ; - une (01) version électronique et copie physique du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial ; 	<p>DATES ET HEURES DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p><i>Du 24 avril au 15 juillet 2024</i></p> <p>Matin : 07 H 30 à 12 H 00 Après-midi : 14 H 30 à 17 H 00</p>

<p>principes et les pratiques de l'alimentation et nutrition animale ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - gérer la production et l'exploitation des animaux domestiques ; - analyser les problèmes bioéthiques relatifs à la production et à l'exploitation des animaux domestiques ; - analyser les problèmes sociaux et juridiques relatif à la production et à l'exploitation des animaux domestiques ; - appliquer la méthodologie de la recherche scientifique dans la rédaction du mémoire de recherche en sciences animales ; - aider à renforcer la collaboration entre les universités africaines parties prenantes au présent programme ; - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées. 	<ul style="list-style-type: none"> - deux (02) lettres de recommandation ; - trois (03) références. <p>Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé</p> <p><i>Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme.</i></p> <p>DAAS-UL (www.univ-lome.tg)</p> <p><i>NB : 40 % des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</i></p>	<p>PROCEDURE DE SELECTION</p> <p>Présélection Entretien Individuel Sélection Définitive et Résultats</p> <p>Du 01 au 29 août 2024</p>
<p>CONDITIONS D'ELIGIBILITE</p> <p>L'entrée au programme international/régional de master en Sciences Animales, Bioéthique et Bien-être des Animaux domestiques est soumise aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'une licence, d'une maîtrise, d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent en agronomie, sciences animales, agroéconomie, physiologie animale, ou tout autre diplôme équivalent ; - avoir au moins 12/20 de moyenne générale ; - avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis. 	<p>Lomé, le 23 AVR 2024</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p> 	<p>RESULTATS DE LA SELECTION</p> <p><i>02 septembre 2024</i></p>
<p>LANGUES DE TRAVAIL</p> <p>Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire, tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.</p> <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Candidats des pays anglophones : cours de français offerts ;</i> - <i>Candidats des pays francophones : cours d'anglais offerts.</i> 	 <p><u>Professeur Adama Mawulé KPODAR</u></p>	